

## Interpellation – La participation politique

Mesdames, Messieurs,

Le système politique helvétique repose sur la participation effective des citoyens régulièrement consultés lors de votations et d'élections. La participation dans notre commune lors des derniers scrutins se situe proche des moyennes cantonales et fédérales, régulièrement au-dessous des 50 %. Une forte baisse de la participation a également été enregistrée lors des élections communales et ce depuis 2008. La force et la légitimité de nos institutions repose au moins en partie sur cette participation effective des citoyens qui expriment leur opinion, donnant ainsi du crédit à leurs autorités.

Dans ce contexte, il apparaît très important de réfléchir aux moyens de favoriser la participation de tous les citoyens et en particulier celle des jeunes et nouveaux citoyens. Nombre d'entre eux ne sont pas forcément stimulés par un cadre familial favorable à la discussion politique et citoyenne. Nombre d'entre eux peinent à comprendre les textes de lois ou d'initiatives soumis au peuple. Nombre d'entre eux ne voient ni l'importance ni le sens de leur participation. Nous sommes donc confrontés à un véritable défi démocratique et civique. Les institutions scolaires ou de formation jouent un rôle dans l'éducation civique et l'encouragement à la participation politique. Les Communes peuvent également, par leur proximité avec leurs citoyens, participer à ce mouvement.

Divers outils existent déjà pour faciliter la compréhension des enjeux fédéraux ou pour expliquer les procédures légales régissant le vote. Il est possible de citer ici diverses ressources comme le site de la Chancellerie fédérale (<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/votations.html>) qui reprend la brochure officielle ainsi que des vidéos explicatives, l'application VoteInfo qui permet à tout un chacun de consulter les textes, les arguments et les résultats des votations en Suisse.

En ce qui concerne plus spécifiquement les jeunes, la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes a mis sur pied le programme Easyvote (<https://www.easyvote.ch/fr>), spécialement conçu pour les jeunes de 18 à 25 ans. Celui-ci met à disposition une plateforme internet qui reprend les enjeux de votations de manière accessible et non partisane. L'application Voteno permet de consulter ces informations directement sur son smartphone et de répondre à des quiz permettant de clarifier sa position. Les jeunes citoyens aigaunois de 18 à 21 ans reçoivent la brochure easyvote.

Suite à ces constats, j'interpelle le Conseil Municipal sur les points suivants :

1. Quelle visibilité le Conseil Municipal entend-il donner aux votations et élections dans divers vecteurs de communication en cours de refonte ? Quelle visibilité est-il possible de donner aux ressources existantes (Chancellerie, Easyvote,...) dans les outils de communication communale ?
2. Quelle visibilité le Conseil Municipal peut-il donner aux résultats des votations et élections dans la Commune ?
3. Quelle réflexion peut être menée autour de la soirée d'accession à la majorité pour la rendre plus attractive ?
4. Dans quelle mesure est-il souhaitable et pertinent d'organiser des soirées citoyennes autour des votations ?

Je remercie le Conseil Municipal pour les réponses qu'il pourra donner et les réflexions qui seront menées.



Vincent Raymond  
Conseiller général